

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION N°DELCA24_07_0002

OBJET :

**Approbation des projets de zonages d'assainissement des
communes de PECH, LES CABANNES, CHATEAU-VERDUN,
VERDUN avant enquête publique**

L'an deux mille vingt quatre, le neuf juillet, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mr Jérôme BLASQUEZ, 1er VP du SMDEA.

PRÉSENTS :

Daniel GONCALVES, Alain MAYODON, Thierry PORTET, Raymond BERDOU, Jacques ESCANDE, Pierre VIEL, Henri BENABENT, Patrick LAFFONT, André VIDAL, Daniel BESNARD, Elisabeth CLAIN, Alain GARNIER, Jean-Claude SERRES, Jérôme BLASQUEZ, Joelle EYCHENNE

ABSENTS :

Louis MARETTE, Christian LOUBET, Francis MAGDALOU, Alain METGE, Jean-Michel SOLER

PROCURATIONS :

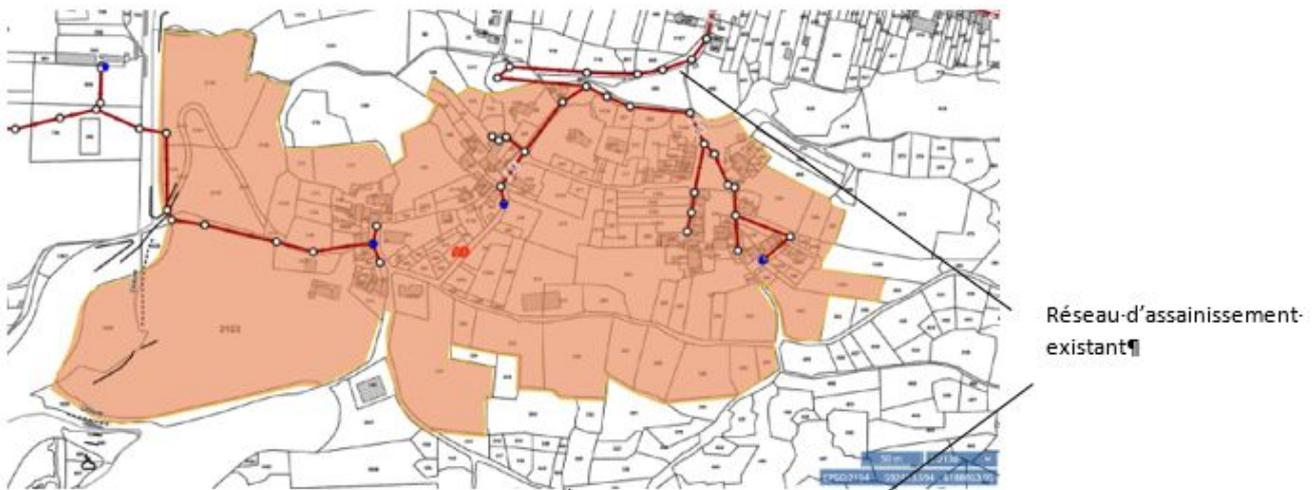
Christine TEQUI donne pouvoir à Jérôme BLASQUEZ
Marc SANCHEZ donne pouvoir à Elisabeth CLAIN
Jean-Pierre BOIX donne pouvoir à Jacques ESCANDE
Alain ROCHET donne pouvoir à Joelle EYCHENNE
Jean-Paul FERRE donne pouvoir à Daniel GONCALVES

Secrétaire de séance : Mme Elisabeth CLAIN

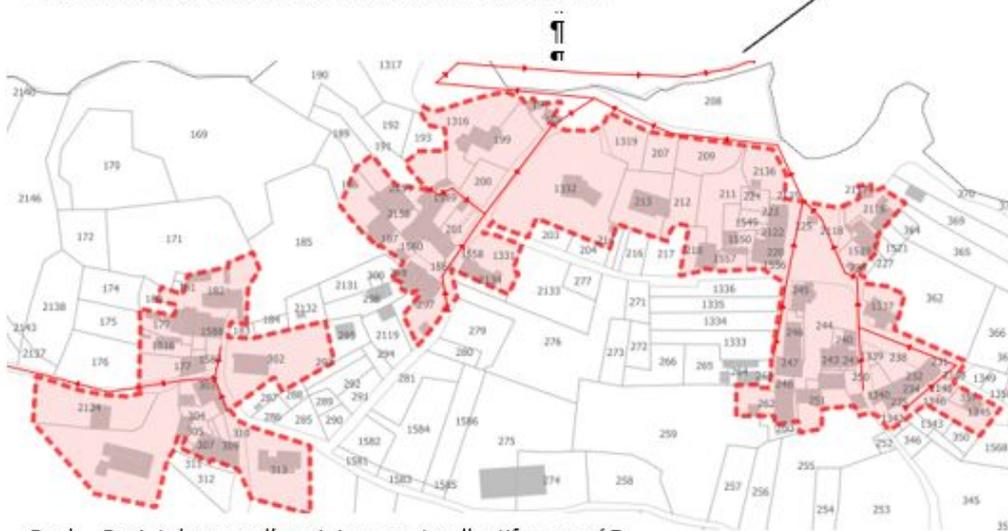
Madame la Présidente rappelle que le SMDEA exerce la compétence en matière d'assainissement sur le territoire de de ces communes, depuis le 5 juillet 2005.

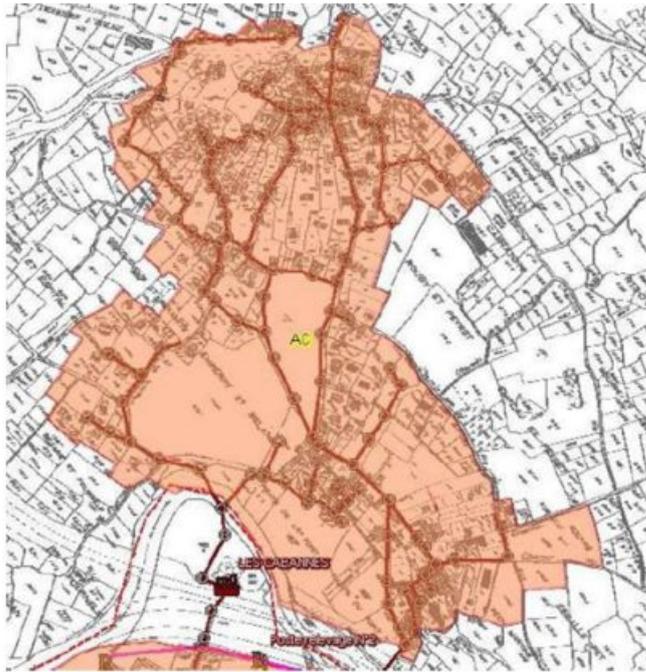
Elle expose que :

- Le SMDEA est seul compétent pour la mission d'assainissement.
- La commune de Pech dispose d'un zonage approuvé le 22/09/2007. La commune de Verdun dispose d'un zonage approuvé le 07/06/2006.
- Le présent projet de zonage d'assainissement des eaux usées a été établi à l'issu du schéma directeur d'assainissement mené de 2018 à 2024 sur les communes des Cabannes, Pech, Château-Verdun et Verdun.
- Les zones d'assainissement collectif définies dans ce projet de zonage correspondent à la zone de desserte du réseau public existant. Les modifications apportées aux zonages d'assainissement existants sont présentées ci-après :

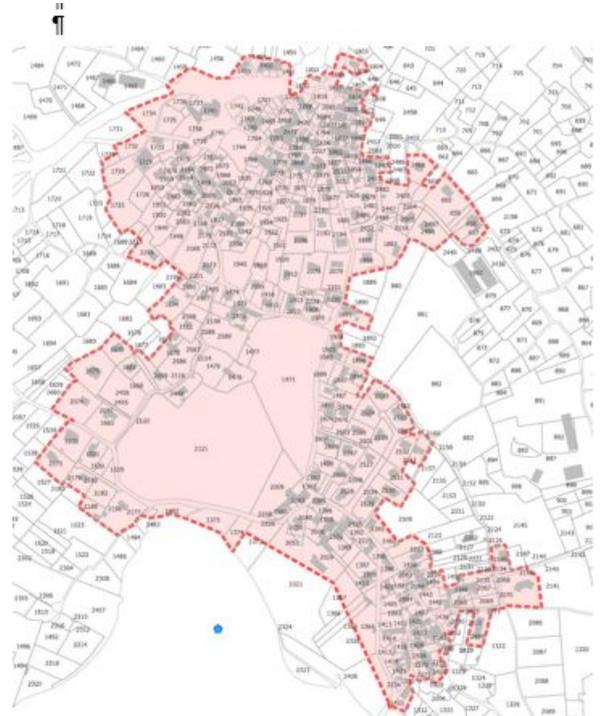


Pech—zonage approuvé par la commune le 22/09/2007





Verdun—zonage approuvé par la commune le 07/06/2006



Verdun—Projet de zone d'assainissement collectif proposé

Où l'exposé de Mr BLASQUEZ et après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

Approuve les présents projets de zonages d'assainissement des communes des Cabannes, Pech, Château Verdun et Verdun ;

Autorise la Présidente à organiser l'enquête publique.

Le 1^{er} vice-Président du SMDEA,

Jérôme BLASQUEZ